

COURSON-MONTELOUP

NUMÉRO 14 - JUIN 2012

B
U
L
L
E
T
I
N

M
U
N
I
C
I
P
A
L



Mairie de Courson-Monteloup
Place des Tilleuls
91680 Courson-Monteloup
Tél. : 01 64 58 90 01
Fax : 01 64 58 81 58
e-mail : monteloup.mairie@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.courson-monteloup.fr>



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi de 16h à 18h

Vendredi de 15h à 17h

Samedi de 9h à 11h45

FERMETURE ANNUELLE

Du 9 juillet au 28 juillet 2012 inclus.

Sommaire.....	p2
Éditorial	p3
Budget Communal	p4
Budget Communal Fonctionnement Recettes	p5
Budget Communal Fonctionnement Dépenses	p6
Budget Communal Investissement Recettes	p7
Budget Communal Investissement Dépenses	p8
Résultat des élections.....	p9
Une école rénovée pour Courson- Monteloup	p10
Travaux	p11
Pose du panneau du Parc Naturel	p12
Nous avons changé d'eau potable	p13
L'internet haut débit sur le territoire de la CCPL	p14
L'internet haut débit sur le territoire de la CCPL suite	p15
Lutte contre le vol des mobiles (selon le communiqué de la Préfecture)	p16
Un point sur les nouveautés auto	p17
Communiqué de la CNAV	p18
La garderie Municipale.....	p18
Parents de petits Montelupin(e)s	p19
Association pour la Visite à Domicile de la Région de Limours	p19
Le Tennis Club de Courson-Monteloup	p19
Diplôme et Don du Sang	p20
Activités Sportives ASCM.....	p21
L'atelier Poterie par Daniel Le Curieux.....	p22
Marche de Printemps à Forges Les Bains	p22
Carnaval	p23
Samedi 24 Mars, on a déridé Grand-Mère à Courson	p24
Vente d'œufs et spectacle de Pâques.....	p24
Distribution du Muguet du 1er mai aux Seniors	p25
Participation à l'opération « On ELA pour vous »	p25
Journées des plantes	p26
Fêtes des voisins	p26
American Night.....	p27
Ils se sont unis - Il est né- Il nous a quittés.....	p27
Visite du Palais Bourbon et de l'Hôtel de Lassay	p28
La Brocante aura lieu le dimanche 30 septembre 2012	p28
Calendrier 2 ^{ème} semestre 2012	p28

Chers habitants de la Commune,

La Commune est fière de sa nouvelle école élémentaire : depuis son ouverture, à la rentrée des vacances scolaires de février et son inauguration en mars, les éloges reçus sont là pour attester cette réussite.

L'école primaire continue de mobiliser nos actions : des aires de jeux, spécialisés pour enfants, vont être aménagées ; la cantine municipale bénéficie désormais d'un office de cuisine complètement restructuré avec des équipements professionnels, répondant aux normes d'hygiène ; la couverture-terrasse d'origine de l'école maternelle, qui a mal supporté les dernières intempéries, fait l'objet d'une réfection totale.

Avec le Comité des Fêtes, nous avons tenté d'attirer des commerçants ambulants pour compenser l'absence de structures commerciales dans le village. La présence de commerçants non sédentaires, venant à la rencontre de leurs clients dans les campagnes, avec convivialité et sourire, constitue un formidable facteur de vie et de lien social, et permet de résister à la désertification économique des zones rurales.

Mais nos efforts se heurtent à l'étroitesse de la zone de chalandise, même si au commencement la fréquentation s'avérait prometteuse. La désaffection relative, dont ont souffert les commerçants ensuite, en a découragé un bon nombre. Seuls, demeurent le pizzeraiolo et le marchand d'épices : leur pérennité appartient aux Montelupins qui doivent aussi, par leur fréquentation, témoigner de leur intérêt pour cette forme de commerce.

Je veux louer, ici, les initiatives du Comité des Fêtes, dont l'implication sans relâche toute l'année, permet d'organiser, avec succès, la plupart des événements qui animent le village ; sa capacité financière (acquise sans jamais avoir bénéficié de subvention de la Commune) lui donne les moyens, non seulement d'investir dans certains équipements, mais aussi de prendre en charge les prestataires qui interviennent dans nos fêtes ou spectacles.

Comme toutes les communes de France, nous avons vécu, en mai et juin, les quatre tours d'élections. La participation au vote est la manifestation de la citoyenneté. C'est l'acte civique par excellence, celui par lequel chacun exprime son sentiment d'appartenance à la collectivité.

Je me réjouis d'observer que le Montelupin est « citoyen » et bien plus que le Français moyen : son taux de participation aux élections présidentielles et législatives s'est élevé, respectivement à 87 % et 70 % contre 80 % et 55 % pour la moyenne nationale !

L'électeur Montelupin est aussi un contestataire actif : avec un taux de vote blanc et nul de 7,2 % aux présidentielles contre 5,3 % en moyenne dans l'Essonne, il a le courage de venir marquer son opposition aux différents candidats et programmes présentés !

L'heure des congés estivaux approche : bonnes vacances à tous.

Avec mes sentiments dévoués.
Alain ARTORÉ
Maire de Courson-Monteloup



Le budget est établi selon le cadre général utilisé par les communes et défini par l'instruction M14. Dénommé « budget primitif », il comprend les dépenses et recettes prévisionnelles d'une année, réparties dans deux sections : fonctionnement et investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes inhérentes à la gestion courante et récurrente de la Commune, celles qui reviennent chaque année ; elle reprend également les soldes précédents. L'excédent annuel de recettes par rapport aux dépenses (qui est d'abord utilisé par les communes qui ont un endettement pour rembourser la part de capital de leur annuité de remboursement) constitue l'autofinancement qui permet d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité. Ce surplus est ainsi transféré à la section investissement par une écriture comptable appelée « virement à la section investissement ». Autrement dit cet excédent représente la capacité d'autofinancement.

La section d'investissement présente les opérations d'investissement nouveaux ou en cours. Elle enregistre les travaux nouveaux ; elle est, par nature, celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le BP 2012 de notre Commune, adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 5 avril dernier, se présente comme suit (montants en €) :

Recettes

Produits des services	55 480	Activité périscolaire (cantine, garderie) Redevances diverses (occupation du domaine public et activité sportive)
Impôts et taxes	327 757	Contributions directes – Compensation TP
Dotations et participations	159 399	Dotations de l'état – Compensation taxes mutation
Autres produits de gestion courante	3 356	Redevance du golf (contribution Remarde)
Produits exceptionnels	1 616	
Sous-total :	547 608	
Résultat 2011 reporté	284 535	
Total :	832 143	

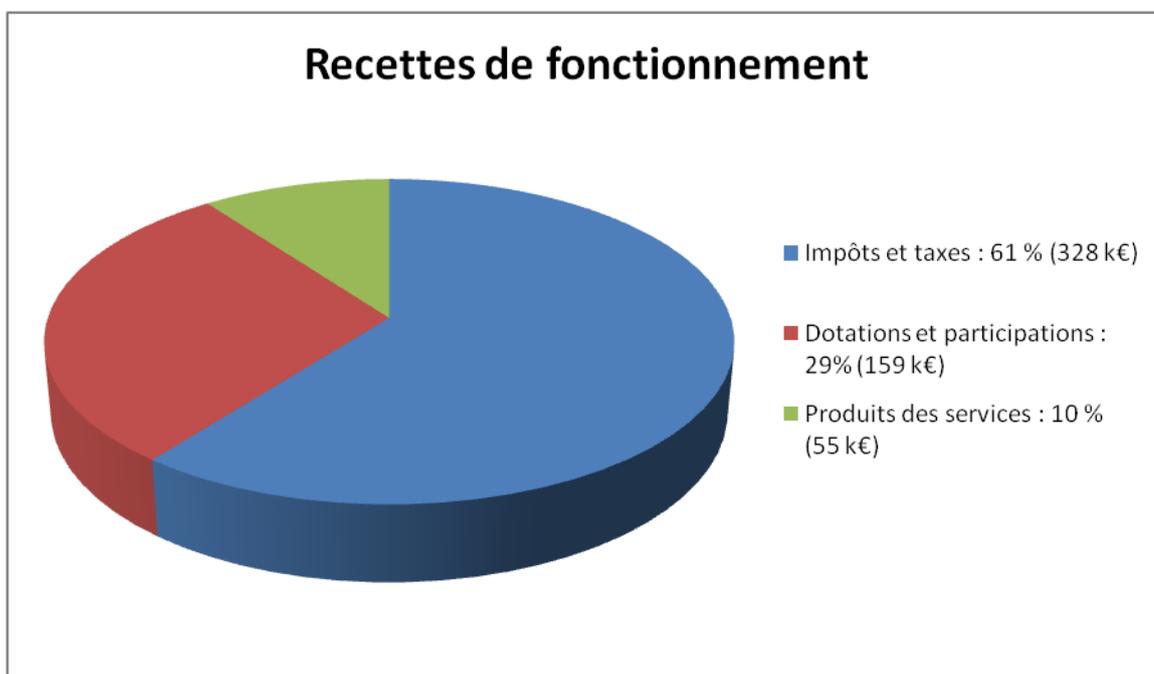
Les contributions directes, à savoir les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières), n'évoluent que par la revalorisation annuelle des bases administratives fixée à 1,8 % par la loi de finances 2012 ; les taux communaux afférents à notre commune demeurent inchangés.

Le montant du produit fiscal des taxes directes locales 2012 ressort à 540 € / habitant.

A l'instar des années précédentes, les taux communaux s'élèvent pour la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière du non bâti, respectivement à 15,96%, 17,45% et 49,24% : ils peuvent être comparés avantageusement aux taux moyens appliqués par les communes du département de l'Essonne qui ressortent à 24,41%, 18,62% et 65,91% ! (source : Direction Départementale des Finances Publiques).

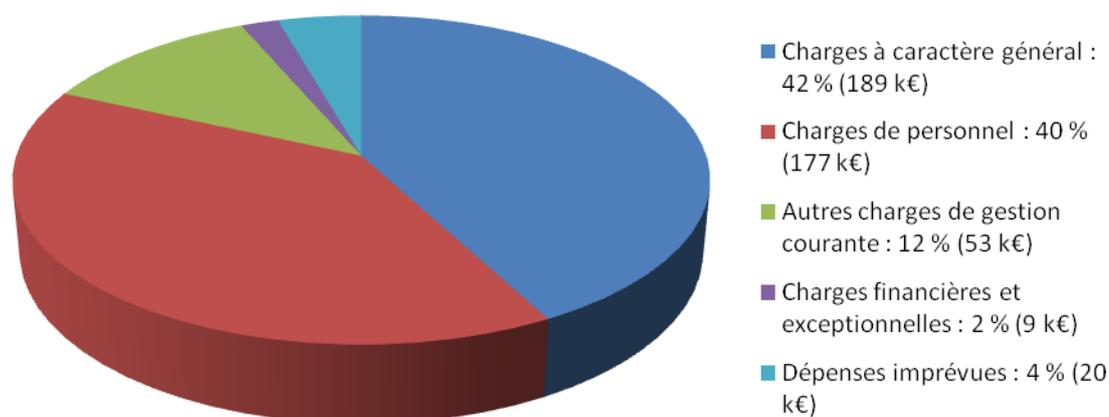
Autrement dit, le produit des contributions directes qui résulterait de l'application des taux moyens départementaux d'imposition serait égal à 716 € / habitant pour les contribuables de Courson-Monteloup.

Ainsi, l'Administration mesure la richesse fiscale potentielle des communes par ce « potentiel fiscal » calculé par l'application des taux moyens nationaux.



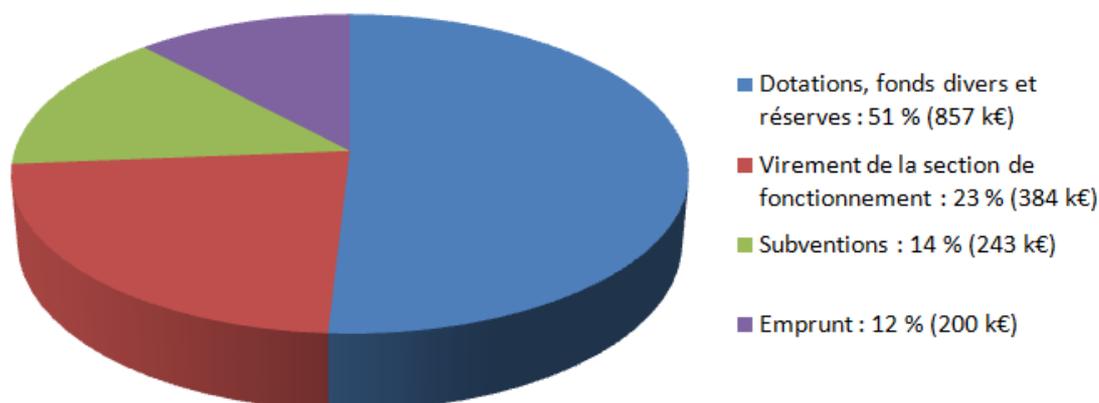
Dépenses

Charges à caractère général	189 205	Energie - Entretien de bâtiment et voirie Restauration cantine – Fournitures diverses
Charges de personnel	176 845	Salaires du personnel communal et cotisations sociales
Autres charges de gestion courante	53 242	Contributions aux syndicats intercommunaux Subventions associations, CCAS et Caisse des écoles - Indemnités Elus
Charges financières	7 500	Intérêts d'emprunt
Charges exceptionnelles	1 616	
Dépenses imprévues	20 000	
	Sous-total :	448 408
Opération d'ordre	383 735	Virement à la section investissement
	Total :	832 143

Dépenses de fonctionnement

Recettes

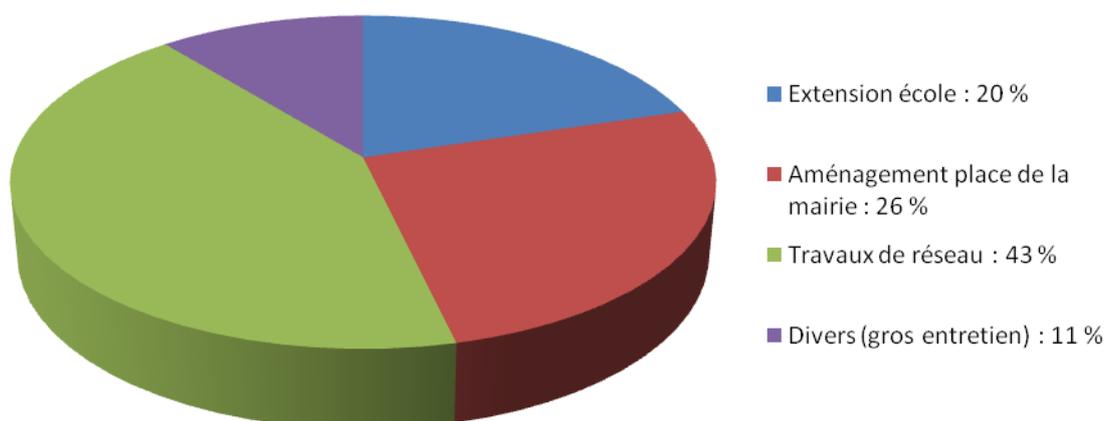
Dotations, fonds divers et réserves	856 664	Excédents de fonctionnement capitalisés et remboursement de la TVA réglée en 2011
Subventions d'investissement	243 308	Contrat rural et DETR
Emprunt	200 000	Extension école
Opération d'ordre	383 735	Virement de la section de fonctionnement
Total :		1 683 707

Recettes d'Investissement

Dépenses

Immobilisations incorporelles	30 000	Frais d'études
Immobilisations corporelles	931 895	Extension de l'école, aménagement de la place de la mairie, réseaux de voirie et gros travaux d'entretien des bâtiments communaux
Subvention d'investissement (département)	25 000	Participation financière à la réalisation du rond-point de la route du golf
Remboursement d'emprunt	9 425	Part capital de l'annuité de remboursement
Total :		996 320

Dépenses d'Investissement



Sivoa

La phase préalable d'études pour la réalisation des travaux d'assainissement collectif du hameau de La Roncière (et de celui de la Charmoise) démarrera dès l'obtention de la subvention départementale.

Le Conseil Général a différé ses accords de financement concernant les dossiers d'assainissement au moins jusqu'à l'automne prochain.

Une réunion d'information destinée aux habitants de La Roncière est prévue au 4ème trimestre.

Par ailleurs, les investigations inhérentes à l'élaboration du schéma directeur d'assainissement se poursuivent dans la commune : tests à la fumée et contrôle des branchements individuels sur le réseau collectif.



➤ Résultats du 2^{ème} tour des élections présidentielles du dimanche 6 mai 2012 :

	Inscrits	Abstentions	Votants	Blancs et nuls	Exprimés
Courson-Monteloup	472	60	412	30	382
		12,71 %	87,29 %	7,28 %	92,72 %
Essonne		18,2 %	81,8 %	5,3 %	94,7 %
France entière		19,6 %	80,4 %	5,8 %	94,2 %

Candidats	Courson-Monteloup Nombre de voix	Courson-Monteloup % exprimés	Essonne	France entière
François Hollande	180	47,12 %	53,4 %	51,6 %
Nicolas Sarkozy	202	52,88 %	46,6 %	48,4 %

➤ Résultats du 2^{ème} tour des élections législatives du dimanche 17 juin 2012 :

	Inscrits	Abstentions	Votants	Blancs et nuls	Exprimés
Courson-Monteloup	472	141	331	9	322
		29,87 %	70,13 %	2,72 %	97,28 %
4 ^{ème} circonscription de l'Essonne		36,79 %	63,21 %	1,42 %	97,75 %
France entière		44,69 %	55,41 %	3,88 %	96,12 %

	Courson-Monteloup Nombre de voix	Courson-Monteloup % exprimés	4 ^{ème} circonscription de l'Essonne
Nathalie Kosciusko-Morizet	179	55,59 %	51,5 %
Olivier Thomas	143	44,41 %	48,5 %



Le Tennis Club de Courson-Monteloup

BUREAU

Président

Bernard GUEDON

Vice Président

Joseph VICARI

Trésorier

Christian CHUSSEAU

Secrétaire

Arnaud ROUILLE



Le club bénéficie désormais :

D'une adresse e mail :
tenniscourson@gmail.com

D'un site Internet :
<http://tccm.pagesperso-orange.fr>

Pour la saison 2012-2013, les membres (enfants et adultes) du Tennis Club de Courson-Monteloup peuvent suivre des cours à Saint-Maurice-Montcouronne : s'inscrire au forum des associations de celle-ci, en septembre prochain.

« Vendredi dernier, j'étais à Courson-Monteloup pour l'inauguration des nouveaux locaux scolaires. 131 ans après sa construction en 1881, et 15 ans après l'installation de bungalows provisoires, l'école de Courson reprend vie grâce à une extension exemplaire à tout point de vue.

Deux nouvelles salles de classe et leurs sanitaires, un préau couvert, un bureau indépendant pour la directrice, autant d'aménagements pour faciliter l'enseignement des enfants dans ce véritable lieu de vie de la commune. 711 000 € de travaux adaptés aux enfants et réalisés exclusivement par des entreprises essonniennes !

Exemplaire dans l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, exemplaire dans l'attention portée aux enfants et aux équipes éducatives, exemplaire dans l'investissement des entreprises locales, exemplaire aussi d'un point de vue écologique.



L'efficacité énergétique au coeur du projet :

- Le bâtiment aux façades en bois est orienté sud/sud-ouest pour profiter d'un maximum d'éclairage naturel, d'une chaleur gratuite en hiver, et d'une douceur en été grâce aux lames brise-soleil,

- La toiture végétalisée permet une meilleure isolation thermique, une régulation de l'écoulement des eaux pluviales et une intégration avec l'environnement,



- Un **plancher chauffant** régulé par zone a été installé, ainsi qu'une **pompe à chaleur** reliée à un réseau géothermique et un système de ventilation s'appuyant sur les propriétés du sol.



Je veux ici saluer l'engagement remarquable du maire, Alain Artoré, pour contribuer à l'épanouissement des enfants du village.

Je l'avais déjà constaté lorsqu'avec Guy Malherbe, nous avons proposé à Courson-Monteloup de s'inscrire dans le plan « Ecole numérique rurale » du gouvernement. Aujourd'hui, l'école est équipée d'un tableau numérique interactif et d'une classe mobile de 12 ordinateurs portables.

Un bel exemple à suivre ! »

Le 16 mars 2012
Nathalie Kosciusko-Morizet



□ **Restructuration de l'office de la cantine**



L'office de la cuisine de la cantine municipale a été complètement restructurée : dépose des ensembles paillassé, meubles en bois, plan de travail carrelé, réseaux plomberie, retrait des anciennes machines à laver, etc. et installation du nouvel aménagement : éléments tout inox (table à glissement, goutte vide déchets, douchette pré-lavage, lave-vaisselle frontal avec adoucisseur incorporé, table du chef adossée, étagère, armoire haute pour rangement vaisselle, armoire frigorifique).



Le local bénéficie d'un agencement de type « salle blanche – laboratoire alimentaire » : ses parois ont été habillées par des panneaux isothermes spécifiques.

L'installation est désormais conforme aux normes d'hygiène prescrites par la Direction des services vétérinaires.



□ **Réfection de la toiture terrasse de l'école maternelle**

Par ailleurs, les travaux de réfection totale du toit terrasse de l'école maternelle qui avaient été programmés pour cet été ont dû être avancés, eu égard aux pluies inhabituelles qui ont provoqué des fuites d'eau au niveau de la jonction des différents corps de bâtiment (embrasure des portes de liaison).

Une membrane caoutchouc a été posée, à titre de mesure conservatoire, en attendant la fin des intempéries.





Les Maires des sept communes de la CCPL adhérentes au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, se sont réunis, samedi 5 février, pour la pose du premier panneau à l'effigie du Parc, à l'entrée de Courson-Monteloup, près du bois des Bouleaux. Avec la participation du Conseiller Général et de la Présidente de l'Union des amis du Parc, ils ont voulu ainsi marquer symboliquement leur entrée dans le PNR et chacun des Elus a reçu son panneau d'entrée de sa commune.



Par ailleurs, une délégation d'Elus de Courson-Monteloup a participé à la cérémonie inaugurale du nouveau périmètre du PNR organisée par le Parc, le 10 mars, au domaine Saint-Paul à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, en présence de Nathalie Kosciusco-Morizet, Valérie Pécresse et des représentants du Conseil Régional et Conseil Général.





Depuis le mardi 24 avril 2012, l'eau que nous buvons est maintenant la nôtre. En effet, le syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région d'Angervilliers (SIAEP), qui regroupe 11 communes dont Courson-Monteloup, a inauguré la nouvelle station de pompage et de traitement de Crèvecœur.

Jusqu'en 1990, notre alimentation en eau était assurée par les forages de St Cyr-Sous-Dourdan et de Saint-Maurice-Montcouronne. Ce dernier a été arrêté en 1990 pour des raisons de mauvaise qualité d'eau. Depuis 1990, nous achetions donc un grand volume d'eau (environ 200 000 m³ par an) au Syndicat de l'Hurepoix (Usine d'Itteville). Afin de regagner en autonomie, le SIAEP a décidé de créer une nouvelle station de pompage sur le site de « Crèvecœur » situé sur la commune de Saint-Maurice-Montcouronne sur la D27 en direction du Val Saint Germain.

Le pompage dans les nappes souterraines est assuré par 2 puits (profondeur 40 et 88 mètres) espacés de 600m. Ensuite, cette eau est filtrée localement sur charbon actif (pour éliminer les pesticides) et a un débit maximum de refoulement de 150 m³/heure. Après traitement chloré, l'eau est envoyée dans le réseau gravitaire avec une pression de 14 bars depuis le château d'eau situé à la Roche Turpin sur la RD3 pour être enfin distribuée jusqu'à nos robinets (selon le principe des vases communicants).

Précisons que la pression de l'eau fournie au robinet est proportionnelle à la différence d'altitude qui existe entre le niveau d'eau dans le château d'eau et l'habitation : 10 mètres de dénivelé équivalent à 1 bar de pression.

Le cycle de l'eau potable (dénommé aussi « adduction » du latin adducere : amener) comprend les phases suivantes : prélèvement dans le milieu naturel, traitement pour la rendre potable, acheminement et stockage et distribution au consommateur ; sur notre territoire le SIAEP a délégué la gestion du service de l'eau potable à VEOLIA.

Ces nouvelles installations de pompage et d'épuration, conçues et réalisées selon les normes du développement durable, nous assurent pour de longues années, une alimentation en eau sécurisée et devraient nous permettre de maîtriser le coût d'une ressource naturelle indispensable mais tellement précieuse.



Le déploiement du très haut débit nécessite le déploiement de la fibre optique (fil de verre qui conduit la lumière, et capable de transporter d'immenses quantités de données sur plusieurs centaines, voire milliers de km) sur le réseau des communications.

Le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné est la solution la plus efficace et la plus pérenne pour assurer la desserte du THD (FttH = fiber to the home).

Toutefois les conditions technico-économiques et les caractéristiques spatiales ne permettent pas ce déploiement FttH dans certaines zones (notamment les moins denses) à court terme.

La solution, alternative et pertinente, dans l'attente de la fibre optique, consiste à se rapprocher des usagers en prolongeant la fibre optique depuis le NRA jusqu'au sous-répartiteur : les lignes en cuivre sont raccourcies et la fibre est rapprochée des habitations.

Les abonnés, raccordés au sous-répartiteur concerné, peuvent ainsi disposer d'un accès plus performant. C'est ce qu'on appelle « la montée en débit » via l'accès à la boucle locale filaire existante.

Le schéma d'aménagement numérique de la CCPL a retenu cette solution, eu égard aux caractéristiques du réseau actuel desservant le territoire et aux critères définis par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électriques et des Postes).

L'objectif est de généraliser le haut débit convenable à l'intérieur du périmètre de la CCPL qui comporte 29 sous-répartiteurs et dont une quinzaine (y compris celui de Courson-Monteloup) est concernée par l'action de la montée en débit.

L'analyse des débits a révélé une grande disparité : des communes souffrent d'un déficit (Angervilliers, Boullay les Troux, Forges-les-Bains, Janvry et Les Molières) : leur NRA (nœud de raccordement d'abonnés, autrement dit le central téléphonique) est distant de plus de 3 km et situé hors commune.

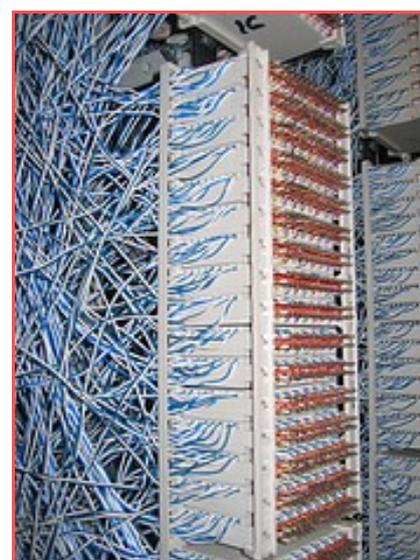
D'autres, (Briis sous Forges, Courson-Monteloup, Fontenay les Briis, Pecqueuse et Vaugrigneuse) possèdent certains hameaux, également éloignés du NRA qui dessert leur commune, et souffrent ainsi de débits insuffisants.

Seules les communes de Gometz la Ville, Limours et Saint-Maurice-Montcouronne ont une desserte internet satisfaisante : leur NRA est présent sur leur territoire et leur population est concentrée autour.

Le montant des travaux de déploiement pour la montée en débit est estimé à 2 500 000 € pour les 15 sous-répartiteurs concernés.

Le schéma directeur de la CCPL est en cours d'intégration par le Conseil Général dans son propre schéma directeur pour l'Essonne. C'est effectivement à cet échelon départemental qu'est prévu l'accès au grand emprunt dont 2 milliards seraient dédiés au financement du déploiement du très haut débit.

Le Conseil Général, qui a adopté son schéma directeur territorial d'aménagement numérique le 12 mars dernier, s'est engagé, suite à un amendement déposé par notre Conseiller Général (Nicolas Schoettl), à préciser un calendrier de réalisation avant la fin de cette année.





Depuis l'entrée en vigueur de la loi LOPPSI (loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure), le 1^{er} mars 2011, tout dépôt de plainte est automatiquement suivi du blocage du téléphone.

Ainsi, bloquer son mobile rend le téléphone inutilisable sur le réseau national, et donc le vol inutile.

En cas de vol, l'utilisateur doit :

- d'une part, bloquer sa ligne auprès de son service client opérateur,
- d'autre part, porter plainte auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie, en indiquant le numéro IMEI du téléphone volé. Les forces de sécurité se chargent ensuite d'envoyer la demande de blocage de l'appareil à l'opérateur concerné, qui la met en oeuvre dans un délai de 1 à 4 jours maximum. Auparavant c'était l'utilisateur lui-même qui devait envoyer une copie du dépôt de plainte à son opérateur.






En cas de vol

Déclarez à votre opérateur téléphonique le vol afin de désactiver votre ligne

Déposez plainte immédiatement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie

Fournissez lors du dépôt de plainte le **numéro d'identification de votre mobile (numéro IMEI)** (à relever dès à présent en tapant sur votre téléphone ***#06#** ou en contactant votre opérateur)

Le service de police ou de gendarmerie transmettra les données à votre opérateur qui bloquera l'utilisation du téléphone.

Avec ce nouveau dispositif, bloquer son mobile rendra le vol de téléphone inutile.

www.interieur.gouv.fr





SG.DICOM

Il est indispensable de bien noter le numéro IMEI de son téléphone mobile, soit en composant le ***#06#** sur le clavier de son téléphone, soit sur le coffret ou la facture d'achat de son appareil.

Un site d'informations pratiques « Mobile volé, mobile bloqué » (www.mobilevole-mobilebloque.fr) composé de trois rubriques « Utiliser les antivols de son mobile », « Eviter de tenter les voleurs » et « En cas de vol », explique aux utilisateurs de mobile la démarche à suivre en cas de vol et les sensibilise à l'importance du numéro IMEI.



Un point sur les nouveautés auto

Nouveau permis à puce en 2013

Le nouveau permis de conduire à puce entrera en vigueur le 19 janvier 2013. Sur le même principe que les passeports, il sera renouvelable tous les 15 ans, sans avoir besoin de repasser l'examen (tous les 5 ans pour les permis poids lourd et transport en commun).

Ce renouvellement permettra de réactualiser la photo et l'adresse du conducteur afin, notamment, de lutter contre la fraude documentaire. On ne sait pas encore s'il sera payant.

Tous les titulaires du permis sur papier rose cartonné, actuellement en vigueur, devront le remplacer par un permis à puce avant 2033.

Sur ce nouveau document ressemblant à une carte bancaire, figurent les éléments d'identification habituels, (y compris les empreintes digitales et la signature électronique) auxquels s'ajoutera une puce, permettant de régler les amendes routières par Internet ou de consulter son solde de points.

Cette mesure prise dans le cadre d'une harmonisation européenne s'accompagne de modifications sur le permis moto. Ainsi, un permis A2 fera son apparition pour les motos entre 125 cm³ et 600 cm³ pour les conducteurs à partir de 18 ans, alors que le permis A1 pour les moins de 125 cm³ restera accessible dès 16 ans. Le permis A (toutes motos)



pourra être délivré aux titulaires de permis A2 au bout de deux ans de conduite et d'une formation de sept heures. Il sera directement accessible à partir de 24 ans.

Par ailleurs, un permis AM créé pour les 50 cm³ sera accessible aux adolescents dès 14 ans, à condition qu'ils réussissent une épreuve de code de la route et suivent une formation de sept heures en école de conduite.



Ethylotest: bientôt obligatoire

Au printemps, la présence d'un éthylotest dans chaque véhicule sera obligatoire, sous peine d'une amende de première catégorie à 17 euros. N'attendez pas le dernier moment, pensez à vous équiper dès maintenant. Contralco propose un pack de six éthylotests chimiques à usage unique, homologués NF, à placer dans la boîte à gants.

Lors de l'utilisation, vous devez attendre deux minutes après avoir vidé le ballon pour interpréter le test.

4,90 €

Nouveau disque bleu

Le disque de stationnement européen remplace le disque bleu français depuis le 1^{er} janvier. Ce changement inscrit au code de la route trouve son origine dans la libéralisation du temps de stationnement autorisé qui n'est plus standard mais fixé par les collectivités locales.

Par conséquent, le nouveau disque comporte une seule fenêtre permettant à l'automobiliste d'indiquer uniquement son heure d'arrivée. Ce modèle Impex en matière PVC résistante est conforme à la réglementation.

3 €



La CNAV nous informe que ses conseillers reçoivent prioritairement sur rendez-vous, pour toute demande de retraite personnelle ou de réversion.



Pour toute autre demande, et pour éviter aux assurés des déplacements inutiles, des services sécurisés sont mis à leur disposition, accessibles depuis leur domicile :



- par téléphone, du lundi au vendredi de 8h à 17h, au 39 60 (depuis un poste fixe) ou au 09 71 10 39 60 depuis un mobile, avec un télé conseiller de la CNAV, pour :

- prendre rendez-vous,
- commander une attestation de paiement,
- commander un duplicata de notification de carrière,
- commander un relevé de carrière,
- obtenir une information sur la retraite, l'action sociale, etc.

- par internet : www.lassuranceretraite.fr pour :

- commander une attestation de paiement,
- changer son adresse ou ses coordonnées bancaires,
- estimer et prendre sa retraite, etc.

Les duplicatas et attestations de paiement peuvent être adressés directement au domicile des assurés sous huitaine ; ils peuvent être demandés via le site internet ou la plateforme téléphonique 39 60,

- ou par courrier simple :

CNAV, 75951 Paris cedex 19, en précisant le numéro de sécurité sociale.



La garderie municipale

Il est rappelé que la garderie municipale accueille les enfants scolarisés à l'école de Courson-Monteloup, et, également, ceux qui habitent la commune mais qui fréquentent une autre école.

La garderie fonctionne le mercredi (uniquement pendant la période scolaire) aux horaires suivants :

- la journée de 8h à 19h,
- le matin, avec repas, de 8h à 13h30,
- le matin, sans repas, de 8h à 12h,
- l'après-midi, avec repas, de 12h à 19h,
- l'après-midi, sans repas, de 13h30 à 19h.

Plage d'accueil : jusqu'à 9h30 le matin et à partir de 17h le soir.

Les jours scolaires, les horaires de la garderie sont de 7h à 8h20 et de 16h30 à 19h.

Les prix sont consultables sur le site internet de la commune (onglet vie pratique/périscolaire)

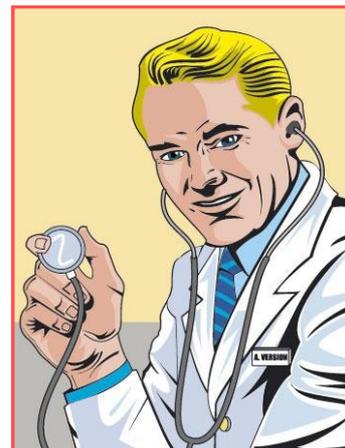


Les vacances approchent à grands pas mais, durant le mois de juin, les parents font souvent des démarches pour renouveler les activités sportives de l'année scolaire qui arrive.

Lors de votre visite chez le médecin pour obtenir **le certificat médical** demandé par tout club sportif, ne pas oublier de préciser **course à pied** pour permettre à tous les enfants de l'école de faire

les Foulées 2012.

Madame Bertrand et ses collègues entraînent régulièrement les enfants à cette course. Il est regrettable que certains enfants ne puissent courir tout simplement parce qu'il leur manque ce papier.



ASSOCIATION POUR LA VISITE A DOMICILE DE LA REGION DE LIMOURS

LUTTONS CONTRE L'ISOLEMENT DE NOS AINÉS :

VOUS DISPOSEZ D'UN PEU DE TEMPS LIBRE, DEVENEZ VISITEUR.

VOUS RENDREZ VISITE À UNE PERSONNE AGÉE ISOLÉE.

L'ASSOCIATION VOUS METTRA EN RELATION AVEC CELLE-CI.

LA VISITE EST UN MOMENT D'ÉCHANGE ET DE CONVIVIALITÉ.

VOUS NE DISPOSEZ PAS DE TEMPS LIBRE,

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTICIPER À NOTRE ACTION :

AIDEZ-NOUS en devenant MEMBRE SOLIDAIRE ou DONATEUR.

LA COTISATION 2012, POUR ÊTRE MEMBRE, EST DE 5 € PAR AN.
dépenses : assurance, formation, goûters, fleurs, ...



CONTACTEZ NOUS.

Madame LAVILLE Solange TEL : 01 64 91 22 47

CONSULTEZ LE SITE INTERNET : www.avad-region-limours.fr

A.V.A.D – MAIRIE– place du G. De Gaulle 91470 LIMOURS

Places d'accueil chez les Assistantes Maternelles de Courson-Monteloup



Fabienne Pede - 3 places disponibles dès à présent.

TEL : 01 64 58 90 72

Valérie Julhes - 1 place disponible en septembre 2012.

TEL: 01 64 58 95 02

Isabelle Bouquety - 2 places disponibles en Septembre 2013.

TEL :01 64 58 62 33

Patricia Matéos - 1 place disponible en septembre 2013.

TEL: 01 64 58 97 49

Jennifer Courtaux - places disponibles dès formation effectuée.

TEL : inconnu à ce jour.






**La vie, on a ça dans le sang !
Partageons-la en donnant.**

DON DE SANG

Nous vous remercions chaleureusement d'avoir participé à notre collecte de sang organisée à

Courson Monteloup

Nous avons accueilli :

- le 27 février 2012 **47** volontaires

MERCI !

Se munir d'une pièce d'identité. Ne pas être à jeun.
Retrouvez tous les lieux de collecte (fixes et mobiles)
sur www.dondusang.net
ou au **N° Vert 0 800 109 900**





Le 27 Février 2012, une équipe fort sympathique de l'EFS est venue vampiriser les Montelupins.

Bien que cette collecte de sang ait eu lieu pendant les vacances scolaires, les Montelupins ont été généreux. Sur 47 volontaires, 33 personnes ont été prélevées, parmi lesquelles 4 nouveaux donneurs.



**L'Etablissement français du sang nous a lancé un appel au secours pour le don du sang .
Comme vous le savez, les routes sont très fréquentées pour les départs en vacances et, l'EFS a besoin de sang.
Chacun de nous est concerné.
Donc prochaine COLLECTE DE SANG
le Mardi 17 Juillet de 16h à 20h.
Nous comptons sur vous tous.**



Les activités de l'ASCM ont été riches depuis le début de cette année 2012.



Le samedi matin une joyeuse troupe de jeunes se retrouve à 10h00 au tennis pour poursuivre l'apprentissage et la pratique du vélo tout terrain. Le dimanche matin les adultes se réunissent sur la place du village et partent à la découverte de notre belle région.

Pour certains d'entre nous le sport c'est se mesurer à soi-même et aussi aux autres. Nos compétiteurs dans l'âme, jeunes et adultes, ont donc participé à de nombreuses épreuves vtt et route ou de course à pied (marche Paris-Mantes, course du Viaduc de Millau).

Compétitions vtt :

Départemental à Boissy le 18/03 : une championne Départementale, Laura ; deux vice-champions, Laurent et Nicolas et une troisième place pour Guillaume. Nos autres compétiteurs s'en sont très bien sortis aussi et ont permis de constituer une délégation de 7 coureurs sélectionnés pour le National en mai.

Au Championnat Régional de Gif, le 1^{er} avril, Laura a obtenu le titre suprême dans la catégorie cadettes. Belle participation de l'ensemble des coureurs de l'ASCM.

Championnat National de St-Carreuc en Bretagne le 19/20 mai : La délégation montelupine a eu l'occasion de se frotter aux meilleurs coureurs nationaux Ufolep dans leurs catégories respectives. Ils n'ont pas à rougir de leurs prestations bien au contraire ! Cerise sur le gâteau : Laura monte sur la troisième marche du podium !!

Compétitions route :

Certains de nos coureurs ont également participé à des épreuves sur route afin de se donner plus de « coffre » pour le vtt ou pour le plaisir. On a ainsi pu les voir évoluer à Janvry le 25/03, à Pussay le 09/04. Certains ont participé à la mythique Blé d'Or le 16/04 ou à la Jacques Gouin le 04/03.

Nos cadets et minimes ont fait parler la poudre sur le Championnat Départemental Route à Gironville. Laura décroche le maillot départemental et Guillaume et Benjamin terminent respectivement 3^{ème} et 4^{ème}.

Challenge Jeunes Ufolep 91 :

La pouponnière de notre association continue de produire de jeunes coureurs prometteurs et motivés avec notamment une section féminine particulièrement bien représentée. Les enfants ont actuellement participé aux deux premières manches du Challenge Jeunes 91. La première manche était organisée par L'ASCM au Château de Fontenay et a rassemblé une cinquantaine d'enfants.

Dimanche 3 juin a eu lieu la deuxième manche à Orsay. Nous en sommes à 4 victoires et 8 podiums. La troisième manche aura lieu le 10 juin à Boutigny. Leur prestation d'ensemble laisse augurer d'une finale en apothéose à Gif le 23 juin prochain. En tout cas peu importe les résultats, il est essentiel que nos enfants prennent du plaisir à se retrouver sur des vtt. Certains ont plus l'esprit de compétition, d'autres trouvent leur bonheur dans nos randonnées et sorties du samedi matin. A chacun d'y trouver sa place en pratiquant le sport.

Vous trouverez toutes les infos, photos, vidéos et actualités sur le site : « ascm91.free.fr »



Daniel Le Curieux, artiste dans l'âme et dans le cœur, pratique le théâtre, la sculpture. Il aime raconter des contes, chanter, déclamer.

Alors, nous l'avons sollicité pour animer une séance de sculpture sur le thème du Petit Prince. Ainsi, une vingtaine d'enfants présents à la garderie du mercredi, ont pu travailler la terre façonnant le Petit Prince, le renard, les fleurs Puis, ils ont peint leurs petites sculptures que Daniel a fait cuire dans son four.



Marche de Printemps à Forges les Bains

Organisée par la CCPL, la quinzième édition de la marche de printemps s'est déroulée sur le territoire de Forges-les-Bains.

Deux boucles étaient proposées aux quelques 320 randonneurs qui, ce dimanche matin 18 mars, ont pu découvrir les chemins boisés de la commune.

La coupe est revenue à la ville la plus représentée ; cette année, Boullay-les-Troux l'a emportée devant Pecqueuse et Courson-Monteloup.

Rappelons que l'an dernier, cette épreuve, avait été gagnée par notre village, qui l'avait organisée sur son territoire.





Samedi 10 mars, les petits Montelupins sont venus en grand nombre participer au Carnaval de Courson.

Après avoir été superbement maquillés par une maquilleuse professionnelle, les enfants sont partis dans le train de Christian Schoettl faire le tour du village, jetant des confettis sur leur passage. Puis ils se sont régalés autour d'un goûter fort sympathique.

Carnaval de l'école



Philippe, médecin qui adore les mauvais calembours, a un fils qui se livre à des expériences de rajeunissement des cellules. Par un concours de circonstances extraordinaires, Mamie va servir de cobaye et devenir une midinette, ce qui n'est pas du tout du goût de l'intéressée !

Ajoutez une vieille employée à la santé fragile, une épouse un brin « à côté de la plaque », un célèbre peintre narcissique et déjanté, deux voisins un rien casse-pieds, un amoureux transi, des copains.....

Vous mélangez le tout et vous obtenez une comédie construite avec la rigueur d'un vaudeville.

Cette pièce présentée par la troupe du Théâtre de Gometz la Ville a entraîné le public montelupin dans le tourbillon d'une fantaisie débridée.

Acteurs et spectateurs se sont retrouvés autour du pot de l'amitié.



Vente d'œufs et spectacle de Pâques

La vente des œufs de Pâques sur la commune a permis encore une fois cette année de financer une partie du spectacle de marionnettes.

Daniel Le Curieux a créé un spectacle de marionnettes à mains, pour les enfants de 8 à 12 ans sur le thème du Petit Prince qu'il a présenté pour le spectacle de Pâques aux enfants de la commune.



Sa représentation du Petit Prince a transporté petits et grands dans son univers, dans son spectacle remarquable.

Il a été aidé par de vrais amis, qui se sont improvisés scripte, metteur en scène, couturière, peintre, ébéniste, informaticien, comédien, ingénieur son, ingénieur construction du castellet.....et qui ont participé à cette belle aventure. Un grand merci aussi à tous ces artistes.

Il essaye de faire passer aux enfants ce qu'il pense de l'essentiel de la vie : essayer d'aller jusqu'au bout de ses rêves avec une grande ouverture d'esprit, du respect et de la compassion.

Il a toujours envie de s'amuser, d'amuser les enfants le plus possible ;

Chapeau bas Monsieur Le Curieux et à très bientôt !



Les Conseillers ont pris l'habitude de se rendre au domicile des seniors pour leur offrir le traditionnel brin de muguet, symbole de porte-bonheur.

Ce premier mai est aussi la fête du travail, jour férié depuis la fin du XIXème siècle, commémorant ce jour de 1886 où les syndicats américains demandèrent à plus de 400 000 travailleurs de descendre dans les rues pour l'obtention de la journée de 8 heures de travail.

Depuis ce jour, le premier mai est traditionnellement la journée des revendications sociales.



Participation à l'opération « On ELA pour vous »



« Une journée a été organisée par l'association ELA qui lutte contre la leucodystrophie, au domaine de Soucy, le 7 mai 2012.

Nous avons participé à cette manifestation avec les collégiens de 6ème de Briis et des élèves de cycle 3 des écoles voisines.



Nous avons « prêté » nos jambes aux enfants d'ELA qui n'ont pas la chance de pouvoir courir, lors d'un relais de 2400m.



Une jeune fille handicapée, Laure, âgée de 11 ans était présente. Nous lui avons remis des dessins faits par des élèves ainsi qu'un chèque de 6330,32€ à remettre à l'association ELA.



Un rugbyman du Racing Métro : Josh MATAVESI est venu apporter son soutien et dédicacer les tee-shirts des participants.

À la suite de cette matinée, un grand pique-nique a été organisé. »

Les élèves du cycle 3



Le Prix du Domaine de Courson:

Il récompense pour chacune des deux sections « Autour du Jardin » et « Plantes » le stand le plus conforme aux exigences et aux recommandations de la Charte des Exposants (qualité, pédagogie et étiquetage) et plus généralement à l'esprit des Journées des Plantes de Courson.

Le jury, composé des membres des Comités de Sélection a eu beaucoup de mal à sélectionner les derniers finalistes.

Catégorie « Botanique et Horticole » :



Ils ont récompensé Nature & Paysages, car c'est un exposant fidèle qui, depuis de nombreuses années, enchante les amateurs et les professionnels par la qualité de sa collection, par la présentation de ses plantes. Cinq autres pépinières ont été citées pour leurs présentations intéressantes :

Vacherot & Lecoufle Orchidées (grand choix d'orchidées magnifiques),

Fleurs & Senteurs (excellente gamme de sauges), les Pépinières du Val de Jargeau (une gamme de « valeurs sûres » en matière d'érables), Jardin du Morvan (beaucoup de plantes très intéressantes et très bien présentées) et pour une première participation Aromaticulture (gamme de thym). Catégorie « Autour du Jardin » :

Le Prix a été attribué à Everedge pour l'excellente présentation de son stand et pour sa bordure mobile de jardin, primée pour son côté pratique, son prix abordable, sa facilité de pose et d'usage, et enfin son résultat esthétique.

Prochain rendez-vous en octobre 2012 !



Fête des voisins



A l'instar des années précédentes, les Montelupins partageant les valeurs de convivialité, citoyenneté, solidarité, simplicité et proximité se sont retrouvés le vendredi soir 1er Juin 2012, sur la place de la mairie, autour d'un buffet composé de leurs spécialités culinaires et boissons préférées.

Ils ont ainsi participé à la fête des voisins, le 1^{er} rendez-vous citoyen en France qui rassemble plus de 6 millions de citoyens.





Le Comité des Fêtes et la Commission Animation pour la soirée à thème de cette année, ont proposé de réunir les cow-boys et les cow-girls du village, le 12 mai 2012, place de la mairie. Les participants, au nombre de 240 avec les enfants, ont pu apprécier la musique et la danse country, la boisson Sunrise, le chili con carne, plat typique du sud des Etats-Unis, et d'origine texane.



Un groupe de danseurs de country, mené par notre Marlène nationale, a initié les convives à cette danse. Un rodéo mécanique, très dynamique, a eu rapidement raison des cow-boys en herbe qui tentaient de maîtriser la monture d'une main hésitante... Pendant ce temps, les enfants ont éprouvé, sans compter, le château fort en structure gonflable rebondissante, dressée dans la cour de l'école.



Ce fut encore une soirée fantastique, festive et conviviale.

Ils se sont unis – Il est né – Il nous a quittés



Mademoiselle CRESPIN Virginie et Monsieur CLERMONT Alexandre le 28/04/2012



La municipalité leur adresse tous ses vœux de bonheur



Madame PIERON Dominique et Monsieur MEUNIER Pierre 9/06/2012



GUILLEMARD Rayane est né le 06/03/2012



Monsieur LARUE Raymond est décédé le 04/03/2012 à 89 ans. La municipalité renouvelle ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Visite du Palais Bourbon et de l'Hôtel de Lassay. Un groupe d'habitants de la Commune a eu l'opportunité de visiter l'Hôtel Lassay (résidence et palais de réception du Président de l'Assemblée Nationale) et le Palais Bourbon où siègent les 577 députés. Les visiteurs ont pu découvrir et admirer les pièces, salons et vestibules mythiques et célèbres de ce Monument, notamment l'hémicycle, la salle des pas perdus, la galerie des fêtes, la rotonde, la salle des quatre colonnes, le bas relief en bronze de Dalou, la bibliothèque, etc.



Calendrier 2ème semestre 2012

LA BROCANTE
DE
COURSON-MONTELOUP
AURA LIEU LE
DIMANCHE 30 septembre
2012

- 17 juillet - Don du sang
- 8 septembre - Forum des Associations
- 14 septembre au soir - Théâtre - Domaine de Courson : LOCANDIERA
- 22 septembre - Loto
- 30 septembre - Brocante**
- 19.20.21 octobre - Journées des plantes
- 31 octobre - Halloween
- 18 novembre - Les Foulées de Courson
- 24 novembre - Soirée Beaujolais
- 8 décembre - Soirée Seniors
- 15 décembre - Atelier Foie Gras
- 15 décembre - Noël des enfants

Directeur de la publication :
Alain ARTORÉ
Conception maquette:
Isabelle BOUQUETY
Imprimé en Mairie